

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1 Madame Élaine Brière, conseillère poste 2 Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3 Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5 Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 23 novembre 2020 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

- 1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Première période de questions
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2020

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION

- 5.1 Acceptation du projet de Groupe Piché construction inc. pour l'acquisition de terrain dans le Parc industriel de la Lièvre
- 5.2 Adoption du calendrier des séances du conseil d'agglomération pour l'année 2021
- 5.3 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-7-8 concernant la tenue des séances du conseil d'agglomération de Mont-Laurier
- 5.4 Acceptation du projet de Groupe IHL pour l'acquisition de terrain dans le Parc industriel de la Lièvre
- 5.5 Contribution financière à la Maison de l'Entrepreneur

6. FINANCES

- 6.1 Autorisation pour la vente d'équipement désaffecté au Service de la sécurité incendie
- 7. RESSOURCES HUMAINES
- 8. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>
- 9. Deuxième période de questions

10. <u>Levée de la séance</u>

FAIT À MONT-LAURIER, ce 19 novembre 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate